

STOP AUX ENCOMBRANTS !

MERCI D'APPORTER VOS ENCOMBRANTS A LA DECHETERIE



Les déchèteries les plus proches

Déchèterie Sainte Anne d'Auray
Lescrezan
56400 SAINTE ANNE D'AURAY
02 97 57 61 98
lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Déchèterie de Crac'h
Le Sclégen
56950 CRAC'H
02 97 50 75 33
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Les enclos poubelles ne sont pas des déchèteries.
Respecter la propreté des espaces extérieurs est
nécessaire pour vivre ensemble.

STOP A L'HUMIDITE ET AUX MOISSISSURES

Les causes :

- l'utilisation d'eau chaude pour les activités domestiques (bain, douche, lessive, cuisine ...)
- le séchage du linge en intérieur
- la respiration et la transpiration des occupants du logement (un couple et deux enfants produisent 10 litres d'eau par jour)



Les préconisations :

- Aérez en ouvrant les fenêtres (1/4 h matin et soir)
- Ne bouchez pas les entrées d'air
- Quand vous cuisinez, couvrez vos casseroles
- Aérez la salle de bain après usage
 - Faites sécher le linge en extérieur ou dans une pièce aérée



Par des gestes simples, les nuisances liées aux moisissures et à l'humidité peuvent être évitées.

LE MONOXYDE DE CARBONE



BSH veille à l'entretien régulier de vos installations ...

à vous de faire le reste ! Voici quelques petits conseils :



Aérez régulièrement votre logement (au moins 10 mn par jour)

Ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air

Respectez le mode d'emploi des appareils (chaudière, chauffe-eau ...)

N'utilisez jamais des appareils de chauffage d'appoint



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore et non-irritant. Il provoque maux de tête, nausées, vertiges et peut-être mortel.

En cas de suspicion d'intoxication :

- aérez immédiatement les pièces,
- évacuez les lieux
- prévenez les secours (15 ou 18)

STOP A LA SALETE !



Respecter la propreté des halls
d'entrée, des espaces extérieurs ...
est nécessaire pour vivre ensemble.

STOP AU BRUIT !

Respecter la tranquillité de vos voisins et de votre environnement est nécessaire pour vivre ensemble



Le soir et la nuit, les bruits sont amplifiés et dérangent davantage les voisins.
Attention au son des appareils hifi et vidéo, aux cris, éclats de voix ou rire, aboiements ...

En cas de troubles persistants, vous pouvez contacter la Gendarmerie Nationale.